



JUILLET 2019 - Je soutiens la création du centre national de la Musique

J'ai voté la proposition de loi portant la création du Centre national de la musique et me réjouis de son adoption à l'unanimité par le Sénat.

Alors que la musique constitue la première pratique culturelle des Français et la deuxième industrie culturelle, soit un poids économique de 8,7 milliards €, ce nouvel outil, très attendu par tous les acteurs du secteur de la musique depuis plusieurs années, va permettre un dialogue entre tous, une unification des pratiques et constituera un guichet unique d'accès aux aides et soutiens.

Le Centre national de la musique soutiendra ainsi toutes les composantes du secteur de la musique vivante et enregistrée et garantira sa diversité.

Cet établissement public à caractère industriel et commercial (EPIC), placé sous tutelle du Ministre de la culture, contribuera à la mise en œuvre de la politique publique en faveur de la musique, sans se substituer à l'État, puisqu'il ne disposera d'aucun pouvoir de régulation.

Nous resterons vigilants sur le financement effectif de ce nouvel établissement qui, pour l'heure, ne bénéficie que du produit d'une taxe notoirement insuffisante. Les organismes de gestion collective du secteur devraient contribuer au financement, tout comme l'État, mais leur niveau de participation financière reste à définir...

Nous donnons rendez-vous au gouvernement lors de l'examen du budget 2020 pour s'assurer que la dotation de cet établissement sera au niveau des ambitions affichées.